

# Tout-Droit

Nouvelle série

(No 11)

Bulletin de l'En-Droit de Laval

Automne 2004

Gratuit

Voué à la promotion et à la défense des droits en santé mentale

(450) 668-1058

## Convocation

L'assemblée générale annuelle de l'En-Droit de Laval se tiendra le mercredi 29 septembre 2004 à 17h30 heures au relais communautaire, 111 Boul. des Laurentides, Laval. Entrée par la rue Berri.

### Ordre du jour :

0. Présentation du document
1. Discours d'ouverture et constatation du quorum.
2. Nomination à la présidence et au secrétariat.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2003.
5. Lecture et adoption du rapport des activités 2003-2004.
6. Lecture et adoption du rapport financier 2003-2004 et nomination d'une firme pour la vérification comptable de l'année 2004-2005.
7. Prévision budgétaire 2004-2005.
8. Planification et orientation pour 2004-2005.
9. Élection au conseil d'administration.
10. Varia.

## Souper à 17h00

Les membres, les partenaires et les amis de l'organisme sont invités à prendre connaissance du rapport annuel lors du souper qui précédera l'assemblée générale.

### Emile Nelligan (1879-1941)

Émile Nelligan est né à Montréal le 24 décembre 1879. Cette année, ce sera son 125<sup>e</sup> anniversaire de naissance et le 100<sup>e</sup> anniversaire de la publication de son oeuvre. Nous avons déjà publié un dossier sur Emile Nelligan que nous avons produit à la suite d'une journée d'étude que nous avons tenue sur lui en 2001 (visite dans le quartier où il a vécu, visionnement du film, présentation, débats). Vous pouvez retrouver ce texte sur notre site Internet. Des copies sont aussi disponibles à l'En-Droit. Nelligan génie de la poésie a été interné dès l'âge de 19 ans jusqu'à sa mort à 63 ans. S'il vivait aujourd'hui, Nelligan ne serait pas interné à vie malgré le fait qu'il y a toujours une loi d'exception pour encadrer les gens qui vivent des problèmes de santé mentale. Il ferait sûrement des séjours à l'hôpital. Il ne pourrait aller en France... Les droits ont évolué mais pas encore assez pour aider ceux et celles qui souffrent à développer leur génie.

### Tout-Droit

Bulletin publié par l'En-Droit de Laval

Les membres et les amiEs de l'En-Droit peuvent demander à le recevoir gratuitement.

Tirage: 800 copies.

Responsable du bulletin: Michel Grenier

Traitement de texte: Diane Hébert

Collaborateur: Éric Harris

Adresse: L'En-Droit de Laval

111, boul. des Laurentides, suite 201

Laval, Québec, H7G 2T2

Téléphone: (450) 668-1058

Télécopieur: (450) 668-7383

Courriel: [endroit@bellnet.ca](mailto:endroit@bellnet.ca)

Internet: [www.santementalelaval.ca/en-droit](http://www.santementalelaval.ca/en-droit)

**La société nous estropie, nous épuise et nous rend fous.**

**Pour vivre en santé et trouver le bonheur, il faut travailler à la changer.**

# Les activités de l'En-Droit

## Nouveau site Internet

L'En-Droit de Laval possède maintenant un site Internet. On peut y trouver l'horaire des activités de l'En-Droit, les bulletins publiés par l'En-Droit. Les derniers rapports annuels présentés aux assemblées générales pourront aussi y être consultés prochainement : ils fourmillent de textes importants sur la santé mentale étudiés à l'En-Droit. Ce nouveau site Internet est riche en information sur les points de vue alternatifs en santé mentale et la défense des droits. N'oubliez pas de le consulter et de nous faire parvenir des commentaires et des documents.

Site Internet : [www.santementalelaval.ca/en-droit](http://www.santementalelaval.ca/en-droit)

## Petite histoire

Nous profitons de l'ouverture de notre site Internet pour rappeler que l'histoire de l'En-Droit de Laval est lié à celle du Cafgraf jusqu'au départ des deux organismes n'en formant qu'un. Le Schizographe voit le jour en mai 1988. Il est à la fois un groupe d'entraide et un groupe de défense des droits. En 1994, le Schizographe se scinde en deux groupes: Le Cafgraf pour l'entraide et l'En-Droit pour la défense des droits. On peut trouver tous les bulletins du Schizographe et du Cafgraf sur un CD-ROM disponible au Cafgraf.

## Présentation de vidéo à chaque deuxième mardi du mois

Comme à chaque mois, le 2e mardi du mois, un vidéo sera présenté à l'En-Droit de Laval. Le «Le déclin de l'empire Américain» a été présenté le mardi 10 août à 17 heures et «Les invasions barbares» sera présenté le mardi 14 septembre à 17 heures.

Du réalisateur Denis Arcand «**Le déclin de l'empire Américain** » est une critique sociologique des rapports homme/femme du point de vue de l'élite intellectuelle établie, qui donne lieu à une remise en question des valeurs des deux générations : Les bébés-boomers bien établis versus la nouvelle génération nouvellement arrivée qui vive de manière plus précaire.

Ce film est la suite du «déclin de l'empire Américain» Le réalisateur Denis Arcand nous reviens avec «**Les Invasions Barbares**» une dynamique commune à notre époque où les couples divorcés font preuve de compassion même lorsque les ponts sont coupés. Cette situation bouscule le système dans le but de réunir parents, amis, anciennes conquêtes au chevet de Rémy. C'est un film teinté d'humour, d'épicurisme et pavé de désir.

## Le comité sur les émotions

Le comité sur les émotions se réunit le 3e lundi du mois, la prochaine rencontre aura lieu le **lundi 20 septembre 2004**. On y traite des émotions les plus folles ou plus douces, histoire de se les approprier et de ne pas en avoir peur et surtout de savoir trouver l'aide qu'il nous faut parmi nous quand il nous faut les affronter. Au programme de la prochaine rencontre «**La colère**».

Voici un court résumé des deux dernières séances de notre comité des émotions. Nous choisissons à chaque fois des sujets qui, nous l'espérons, intéressent nos membres et dans ce cas-ci les thèmes abordés étaient l'accueil et le toucher.

L'importance de l'accueil représente pour notre organisme une volonté de fonctionnement quotidienne. Chacun de nous, membres actifs et travailleurs en sont responsables et dépositaires d'où l'importance de se pencher ensemble sur le sujet et d'en tirer une réflexion commune avec ses points positifs «mots soleil» et ses points négatifs «mots pluie», de penser à accueillir l'autre tel qu'il vient vers nous dans une dimension affective et sociale. (21 juin 2004)

Le toucher, celui-ci se révèle, plusieurs approches ont été développées: Le toucher dans sa dimension spatiale, l'énergie et son déplacement, le contact physique et son prélude, la notion de bulle individuelle ou ce besoin nécessaire à chacun de préserver son espace.

Le toucher revisité dans sa dimension spirituelle, quelques origines des temps anciens, son importance historique, les mudras par les mains, la danse contact improvisation, le toucher intuitif, l'importance du regard. Nous avons parlé des quatre volets du toucher: le toucher pour développer la conscience de soi, le toucher en travail corporel qui favorise l'ouverture de l'éventail des qualités de mouvement, le toucher nourricier et puis le toucher éducatif. Finalement, nous avons eu une petite présentation de danse contact improvisation en duo. (19 juillet 2004)

Nous avons également eu une rencontre sur la peur. Lors de cette réflexion, nous avons fait la lecture de poèmes traitant de la peur et de textes de Guy de Monpassant. Une peur génératrice d'images trop fortes, trop envahissantes qu'on ne peut vénérer qu'avec l'aide de gens en qui l'on a confiance. Il y a eu aussi un échange avec les participants sur les textes et les poèmes.

## Le prix citron et orange de l'AGIDD-SMQ 2004

Le concours des Prix Orange et Citron est une initiative de l'Association des Groupes d'Intervention en Défense de Droits en Santé Mentale du Québec. Cet évènement annuel vise à mobiliser les membres de l'AGIDD-SMQ autour de la défense des droits des personnes vivant ou ayant vécu des problèmes de santé mentale et de la dénonciation des abus de la psychiatrie.

C'est une façon concrète et originale de démystifier « la folie » dans son langage et dans son essence tout en permettant aux personnes de s'approprier un certain droit de regard sur cette société qui trop souvent les exclut ou les marginalise. C'est une occasion qui leur permet de reprendre du pouvoir en ayant droit au chapitre, en devenant juge plutôt qu'accusé.

C'est en 1996 que ce concours voit le jour : 2004 en sera donc la 9<sup>e</sup> édition. Ce sont les personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale qui, par les groupes membres de l'AGIDD-SMQ, suggèrent des noms de personnes à mettre en nomination pour l'un ou l'autre des prix. Jusqu'en 1999, un jury nommé par le Conseil d'administration étudiait les candidatures et procédait à la nomination des gagnants. Depuis 1999, un vote populaire permet de déterminer les récipiendaires de ces prix.

Le **Prix Orange** est remis à une personne, un groupe, une association ou une institution s'étant illustré de par son implication à la promotion et défense des droits des personnes vivant avec un problème de santé mentale. Cette année le prix Orange 2004 a été remis à **Mme Ginette Grégoire, infirmière**, qui a dénoncé la situation d'isolement pendant six jours vécus par une personne au Centre hospitalier Robert-Giffard (Québec), pour son courage à briser la loi du silence et ainsi permettre un plus grand respect des droits des personnes. Son action a été libératrice pour cette personne. Elle interpelle également le milieu de la santé et des services sociaux sur ses propres pratiques, souvent néfastes, ainsi que sur la nécessité d'un changement de culture vers l'humanisation des soins et un véritable respect des droits des personnes vivant un problème de santé mentale.

Le **Prix Citron** est décerné à une personne, un groupe, une association ou une institution qui, de par son implication, contrevient à la promotion, aux droits

et au respect des personnes ayant un vécu psychiatrique. Cette année le prix Citron a été décerné aux **responsables du Centre hospitalier Douglas (Montréal)** pour leur laxisme concernant une ressource d'hébergement (Manoir des Pins) sous contrat avec eux où une personne est morte de froid un an avant leur intervention pour remédier à la situation.

**2003 Prix Orange: Mme Karina Marceau**, journaliste à l'émission J.E. (réseau TVA), pour son reportage très critique concernant l'isolement et la contention, qui dénonçait les recours abusifs à ces mesures.

**2003 Prix Citron: Le Centre hospitalier Robert-Giffard**, pour l'isolement illégal et sans consentement d'une personne dans sa chambre durant six jours, dans ses excréments, pour la punir de comportements jugés inacceptables par les intervenants en place.

**2002 Prix Orange: L'équipe d'intervention théâtrale Mise au Jeu**, pour leur imaginaire contagieux et leur participation exceptionnelle au Colloque nord-américain sur l'appropriation du pouvoir «J'ai un pouvoir fou : de la noirceur à la lumière».

**2002 Prix Citron: Le Conseil médical du Québec**, pour la production d'un avis sur «Les maladies mentales : un éclairage contemporain», qui véhicule et prône strictement l'approche bio-médicale et souhaite son retour en force ; bref, un retour en arrière vers une psychiatrie déchue.

**Prix Orange 2001: Mme Denise Blais et Mme Francine Dorion**, membres du Groupe d'appui à la transformation des services de santé mentale, pour leur travail et leur engagement en tant que représentantes des personnes utilisatrices des services au sein du Groupe d'appui.

**Prix Citron 2001: Dr Kenneth Walker**, chroniqueur dans le cahier *Santé* de La Presse, pour la chronique du 26 novembre 2000 intitulée Les Dangers que représentent les malades mentaux, qui véhiculait des préjugés monstrueux à l'endroit des personnes vivant un problème de santé mentale.

**2000 Prix Orange : Le Curateur public du Québec, M. Pierre Gabrièle**. Le rapport du Curateur public du Québec, déposé en février 1999, sur la situation intolérable de l'isolement et des contentions à l'hôpital Rivière-des-Prairies marqua le début d'une série de rapports et de dénonciations qui toucha de plus en plus le public et laissa entrevoir un changement plus qu'urgent.

**2000 Prix Citron : La maison de chambres Chez Lise à Longueuil (Propriétaire : Mme Lise Bissonnette)**. La situation d'abus envers les personnes qui y habitent perdure depuis plusieurs années à la maison Chez Lise. L'AGIDD-SMQ et le Collectif de défense des droits de la Montérégie dénoncent depuis bien longtemps cette situation.

## Les électrochocs

### **Position et recommandation de L'AGIDD :**

L'AGIDD-SMQ a formulé, lors de son conseil d'administration du 24 avril 2003, 12 recommandations et s'est positionnée afin de militer pour l'abolition des électrochocs. Cet organisme continu d'être critique en offrant de l'information nécessaire dans l'unique objectif de faire respecter les droits des personnes vivant une problématique en santé mentale.

Des personnes affirment que les électrochocs sont une torture et qu'il doit y avoir une mobilisation en arrêtant de parler de «traitement», en laissant le libre choix à la personne prônant fermement son abolition.

**Origines :** L'origine des électrochocs remonte aux années 1930 en Italie : Le psychiatre Ugo Cerletti faisait des recherches dans l'objectif de soulager ou même guérir la schizophrénie. Cet «illustre» psychiatre découvrit qu'en 43 après Jésus-Christ, les romains avaient recours à une anguille électrique dans le but de soulager les maux de tête.

**Hypothèse :** Docteur Cerletti croyait que la provocation de convulsions pouvait guérir une personne. Sa théorie fut expérimentée d'abord sur des chiens, mais les décharges électriques les expédient directement au paradis! Ainsi, lors d'une visite dans un abattoir l'administration de décharges électriques permet au boucher de trancher plus aisément la gorge, ne tuant pas l'animal concerné. Dr. Cerletti passa du chien au porc afin de calculer précisément la décharge électrique afin de maintenir en vie un homme : C'est ainsi que le passage du porc à l'homme s'effectua : Le premier cobaye fut un itinérant mis à la disposition de l'expérience des policiers.

**Terminologie :** Saviez-vous qu'il existe plusieurs termes pour désigner les électrochocs. En effet, que nous parlions de sismothérapie, l'électroconvulsothérapie, de thérapie électroconvulsivante, electroconvulsive therapy ou du traitement à l'électrochoc tous ces mots, bien que, savants font référence à tout à ce qu'il est désigné de manière plus courante par électrochocs.

**Dernier recours :** Les électrochocs sont un traitement de dernier recours qui est décidé conjointement par le psychiatre et le patient soit disant dans le meilleur intérêt du patient. Les électrochocs sont utilisés lorsque toutes les sortes d'antidépresseurs n'ont pas donné les effets escomptés.

**Effets indésirables :** Évidemment, les électrochocs comportent leurs effets secondaires indésirables sur deux plans principaux : D'abord sur le plan physique comme la perte de poids, la perte de concentration, la confusion, la désorientation, les maux de tête, les faiblesses, l'insomnie, les déficits intellectuels et cognitifs, les délires, les problèmes cardiaques, les dommages au cerveau et même le décès et sur le plan social comme l'inquiétude, la frustration, l'insécurité, la peur, l'isolement social, abandon de la famille, perte de travail, préjugés, faible estime de soi et sentiment d'incompétence.

### **Droit au consentement :**

- 1 Être **au courant** de nos droits et les revendiquer.
- 2 Posséder un réseau social (personnes de confiance) veillant sur la qualité de nos soins.
- 3 Écrire un mandat en prévision d'incapacité

**Le mandat d'incapacité :** Rédigé par la personne concernée en toute possession de ses facultés transmet ses dernières volontés concernant son bien-être, ainsi que l'administration de ses biens lorsque la personne n'en sera plus capable.

### **Pour l'abolition des électrochocs**

Action-autonomie mène actuellement une campagne contre les Électrochocs. Cet organisme a produit un dépliant qui est disponible à l'En-Droit:

**Urgence d'agir - Attention psychiatrie  
Ils sont de retour! Campagne pour  
l'abolition des Electrochocs**

### **Non au contention et à l'isolement**

Action-autonomie mène aussi une campagne contre les contentions et l'isolement. Voici leur déclaration à découper ou copier que vous pouvez faire parvenir à votre Agence de services de santé:

J'endosse les objectifs des orientations ministérielles en matière de contentions et d'isolement qui visent la réduction et même l'élimination de ces pratiques. Je tiens fermement à ce que vous fassiez de cet objectif une priorité et qu'il soit au coeur des actions que vous mènerez sur le plan régional afin que tous les établissements de soins de santé et les différents intervenants oeuvrant à l'intérieur de ceux-ci développent de réelles façons d'aider et que celles-ci soient respectueuses de la dignité humaine. Être isolé, attaché et injecté de force n'aide personne. Ces pratiques doivent cesser, elles perdurent depuis déjà trop longtemps.